

Qu'est-ce que le BIA ?

Le **BIA** est le **Brevet d'Initiation Aéronautique**, un diplôme français qui sanctionne une culture générale acquise dans le domaine de l'aéronautique et du spatial.

La formation à ce diplôme s'adresse à **TOUS**, dès l'âge de 13 ans

Le BIA est délivré conjointement par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, et par celui de l'Éducation Nationale.

Passer son BIA c'est le passeport par excellence vers les Métiers de l'aéronautique et de l'espace

Les inscriptions sont d'ores-et-déjà ouvertes à l'adresse info@calm.club et dans les locaux de l'aéroclub.

La participation aux frais (voir bulletin d'inscription) comprend une quarantaine d'heures de **cours théoriques**, **un vol découverte et des activités pratiques**

Différents jours et créneaux horaires sont disponibles

Attention, les places sont limitées



*Pour les 50 ans du BIA,
plus que jamais
vivez vos passions !*



info@calm.club



Route de l'Aéroport, 59810 Lesquin, France
03 20 60 18 54

BIA

Mes premiers pas dans le monde aéronautique



FFA 
Fédération Française Aéronautique

**BREVET D'INITIATION
AÉRONAUTIQUE**



LE CALM

> Le CALM est l'aéroclub basé sur l'Aéroport de Lille.
L'aéroclub est une association sportive de type « loi de 1901 ».
Le BIA y est préparé depuis 2010.

La FFA

> Le CALM est affilié à la **FFA, Fédération Française Aéronautique** qui fédère 600 aéroclubs en France, deuxième nation aéronautique mondiale.
La FFA propose des avantages particuliers selon les années aux jeunes titulaires du BIA qui continuent vers le brevet de pilote.

Qui assure les formations au BIA, quand et où ?

> Une équipe de **formateurs, pilotes, ingénieurs, titulaires du CAEA**.
A partir du mois d'octobre jusque mi-mai,
A raison de 2 heures de cours hebdomadaires (hors vacances scolaires).
Dans les locaux de l'aéroclub, en vue des pistes et des avions.



*Fais de ta vie un
rêve et d'un rêve
une réalité...*

A. De Saint-Exupéry

Quel est le programme de l'examen du BIA ?

> L'examen, organisé par le CIRAS (Comité Régional d'Initiation et de Recherche Aéronautique et Spatiale) de l'Académie de Lille, se déroule chaque année en mai.

L'examen prend la forme d'un QCM (Questionnaire à Choix Multiple) de 100 questions qui portent sur les 5 thèmes suivants :

- **Météorologie et aérologie**
- **Aérodynamique, aérostatique et Principe du vol**
- **Étude des aéronefs et des engins spatiaux**
- **Navigation, réglementation, sécurité des vols**
- **Histoire et culture de l'aéronautique et du spatial.**

Une épreuve facultative de 20 questions (dont les points au-dessus de 10 comptent en bonus) est également proposée :

- **Anglais aéronautique.**

Un total de 50 points sur 100 est exigé pour obtenir l'examen.

